

E-factures – A quand un élargissement de l’offre au sein de l’administration cantonale ?

Anne Froidevaux (Le Centre)

Une première question écrite a déjà été déposée en janvier 2020 afin de savoir si l’administration cantonale prévoyait de proposer les factures électroniques aux citoyens jurassiens, d’autres administrations cantonales ou communales les ayant déjà mises en place. Le Gouvernement répondait qu’une analyse préliminaire avait été réalisée par le Service informatique en 2018, celle-ci révélant que ce canal de paiement était encore assez méconnu de la population. La réponse du Gouvernement précisait que l’enquête citoyenne du programme « Repenser l’Etat » - réalisée ultérieurement - indiquait également que l’e-facture était attendue par la population. Depuis l’analyse de 2018, ce système de paiement s’est effectivement rapidement répandu. Le Gouvernement concluait la réponse, indiquant que « l’administration était à présent prête à déployer cette prestation attendue par les citoyens » et qu’une phase pilote serait menée dans un premier service de l’Etat en 2020.

Dès lors, les citoyens ont pu depuis profiter de cette solution pour les factures de l’Office des véhicules. Une page du site Internet de la RCJU explique aux citoyens comment procéder à leur inscription sur le système eBill, précisant qu’ « En ce moment, seul l’Office des véhicules émet des factures eBill. Plusieurs autres services de l’administration cantonale adhéreront à eBill en 2022 ».

Le politique demande régulièrement à l’administration d’accroître son efficacité. Ce système doit participer à la modernisation des pratiques. Nous pensons notamment au Service des contributions qui effectue plusieurs envois annuels avec de nombreux bulletins et décomptes.

Dès lors, le Gouvernement peut-il :

- 1. Nous faire part du bilan de la phase pilote réalisée par l’OVJ; notamment, quel est le taux d’adhésion des clients de l’OVJ au système, à combien se sont élevés les coûts de mise en place et quel rendement a pu être mesuré ?**
- 2. Nous indiquer si l’offre sera élargie pour d’autres services de l’administration comme l’indique son site internet ? Si oui, pour quels services et à quelles échéances ?**
- 3. Nous préciser quels sont les éléments qui n’ont pas permis d’élargir l’offre en 2022 comme le prévoyait le site Internet du canton ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Anne Froidevaux (Le Centre)

Co-signataires

- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)

- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Josiane Sudan (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Samuel Rohrbach (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Stéphane Theurillat (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 03 mars 2023